

TABLEAU DES CONVENTIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION du 01/05/2024 au 09/07/2024

| | N° | CO-CONTRACTANT | SIGNATAIRE CO-CONTRACTANT | STRUCTURE UCA | SIGNATAIRE UniCA | DATE DE SIGNATURE | TYPE DE CONVENTION | ОВЈЕТ | DUREE | CLAUSES FII | NANCIERES |
|-----|---------|---|--|---|------------------|-------------------|--|--|---|---|--|
| 346 | 276 065 | Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins (CACPL) et Commune de Cannes | Maire de Cannes et VP délégué au développement Economique à l'emploi, à la formation et au développement des pôles d'excellence de la CAPCL | Campus Cannes Georges Méliès / Bastide Rouge | Président | 25/03/2024 | Convention constitutive du groupement de commandes | Convention constitutive du groupement de commandes pour les prestations de services et marchés de fourniture pour la maintenance et l'entretien du Campus Georges Méliès Cannes Bastide Rouge | 4 ans | Voir détails dans la convention | Voir détails dans la convention |
| 348 | 228 780 | HETIS (Haute Ecole du Travail et de l'Intervention Sociale) | M. Albert MAROUANI, Président | EUR LEX SOCIETE | Président | 02/02/2024 | Convention de partenariat pédagogique | La présente convention a pour objet de définir les modalités de la collaboration entre Université Côte d'Azur et Hétis dans le cadre de la formation préparant au Diplôme Universitaire « Protection de l'enfance ». | du 01/09/2022 au 30/06/2025 | Perception des droits d'inscription (voir détails dans la convention) | A partir du 13e inscrits (étudiants exclus), l'Université reversera à Hétis par inscrit 50% du montant des droits spécifiques, soit 871,50€ (voir détails dans la convention) |
| 349 | 276 523 | Université de Lille | M. Régis BORDET, Président | DAF - SAFIR | Président | 12/03/2024 | Convention annuelle de reversement | Convention annuelle de reversement de l'aide attribuée par l'ANR dans le cadre de l'action "LABEX" (laboratoires d'excellence) pour le projet "DISTALZ" (porté par l'Université de Lille) auquel UniCA contribue. | A compter de sa conclusion financière et comptable | 63 130 € | 1 |
| 350 | 189 137 | Conservatoire à rayonnement régional de Nice (Ville de Nice) | Christian ESTROSI | EUR HEALTHY | Président | 18/03/2024 | venant à la convention de partenari | Dans le cadre de leur formation et afin d'acquérir des savoir-faire liés aux pratiques artistiques dans un but thérapeutique, les étudiants inscrits en master Psychologie Clinique et Médiations of formation aux médiations thérapeutiques par l'art sont amenés à animer des ateliers pratiques de formation aux médiations thérapeutiques par la musique dans le dôme de musique immersive du Conservatoire Régional de Nice et dans le respect des conditions de fonctionnement afférentes à cette structure. Ces ateliers seront calleirs de s'actions de l'institutions médicales, médicosciales, ou médico-éducatives. L'avenant a pour objet de prolonger la durée de la convention initiale pour l'année 2023/2024. | Année universitaire 2023/2024 | , | , |
| 355 | 266 304 | CROUS | Mme. Mireille BARRAL, Directrice Générale du CROUS | Campus Saint Jean d'Angély | Président | 29/03/2024 | Convention d'exploitation des salles de restauration de SJA en dehors du temps de restauration | Dans l'optique commune de donner aux étudiants un espace de travail et de détente, le CROUS souhaite autoriser l'accès à ûtre gratuit aux espaces de restauration du Campus SIA en debros des horaires de restauration pour les étudiants et personnels d'UniCA. | du 1er janvier 2024 à la fin de l'année universitaire 2026/2027 | 1 | / |
| 358 | 284 356 | Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins (CACPL) et Commune de Cannes | M. Sébastien LEROY Le vice-président délégué au développement économique, à l'emploi, à la formation, au développement des pôles d'excellence et à l'équilibre social de l'habitat | Campus Cannes Georges Méliès / Bastide Rouge | Président | 19/04/2024 | Avenant 1 à la convention de partenariat pour l'organisation du campus en matière de sécurité, création d'animations collectives, la gestion conjuguée des esapces et moyens signée le 18/01/22 | Modification de la grille tarifaire de location des espaces du Campus Georges MELIES spécifique à la communauté d'agglomération | 15/07/2023 | 1 | 1 |
| 361 | 276 522 | Université de Lille | Régis BORDET, Président de l'Université | DAF - SAFIR | Président | 11/04/2024 | Avenant à la convention annuelle de reversement de l'aide attribuée par l'ANR dans le cadre de l'action LABEX pour le projet "DISTALZ" | Il s'agit d'une contribution financière allouée par l'Université de Lille en vue de réaliser le projet porté par UniCA selectionné dans le cadre de l'appel à projet "Laboratoires d'excellence". L'avenant a pour objet de corriger la répartition des frais de gestion. | 31/12/2024 | 63 130 € | / |
| 362 | 272 556 | France Education International | 1 | Service Commun en Langues | Président | 22/01/2024 | Demande d'agrément du centre de passation du TCF | France Education International (FEI) accorde des agréments à des organismes pouvant attester d'une expérience soiled dans le domaine de la certification en langues. La présente demande d'agrément concerne le Centre Universitaire d'Études en Français Langue Etrangère (CUEFLE), composante du Service Commun en Langues (SCL). | 1 an à compter de la signature | , | reversement à FEI des droits d'inscription : 47€ par inscription. |
| 363 | 267 835 | La Société de Législation Comparée (association reconnue d'utilité publique) | François MOLINIE, Président SLC / Marie GREN, secrétaire générale SLC | EUR LEX SOCIETE | Président | 28/03/2024 | Convention d'adhésion | La convention d'adhésion a pour objet de définir les modalités d'adhésion de la Faculté de droit et de science politique EUR Lex Société à la Société de Législation Comparée en tant que membre institutionnel (activités communes, conférences, colloques, tarifs préférentiels sur livres). | Années universitaires 23/24 et 24/25 | / | 2000 € net de taxe/an |
| 364 | 288 674 | Lycée Bristol (Cannes) | Mme Fabienne AUDRAN, Proviseure | EUR HEALTHY | Président | 11/12/2023 | Convention relative à la mise en oeuvre de la charte pour l'égalité des chances dans l'accès aux formations d'excellence "En cordée vers STAPS" | L'objectif de ce partenariat est, de manière générale, de faire découvrir aux lycéens le monde de l'enseignement supérieur (sensibilisations, rencontres, visites) dans l'optique d'introduire une plus grande équité sociale dans l'accès aux formations d'excellence. | Année universitaire 2023/2024 | , | , |
| 365 | 288871 | EPA Nice Ecovallée Métropole Nice Côte d'Azur | Mme Sarah BELLIER Christian ESTROSI | IMREDD | Président | 22/03/2024 | Avenant n°1 Accord de consortium | Avenant n°1 à l'accord de consortium France 2030 " Démonstrateur de la ville durable" | / | / | / |
| 370 | 290 510 | Aix Marseille Université (AMU) - CRFCB Média Mediterrannée | Véronique PALANCHE, Directrice Media Mediterrannée / Eric BERTON, Président AMU | DRH | Président | 02/04/2024 | Avenant 4 à la convention 2020- 5676 | Le présent avenant a pour objet de prévoir le montant annuel du financement des frais pédagogiques de la formation continue des personnels de bibliothèque, pour l'année 2024. La contribution demandée par Média Mediterannée AMU est de 8000 €. | 1 an | 1 | 8 000 € |

| 3 | 75 | 287333 | CD06 | Charles Ange GINESY, Président du CD06 | DP | Président | 23/05/2024 | subvention | Règlement par le CG06 du reliquat de suventionde 158 038,89€ pour l'opération de réhabilitation du PEMED-PCV sur le campus Pasteur | 1 an à compter de la signature | 158 038,89€ net de taxe | / |
|---|----|---------|--------------------------------------|---|-------------|-----------|------------|--|---|---|----------------------------------|---|
| 3 | 77 | 287 149 | Université Paris 1 Panthéon Sorbonne | Mme. Christine NEAU-LEDUC, Présidente | SCD | Président | 29/05/2024 | Convention de partenariat | La Bibliothèque interuniversitaire Cujas et le SCD d'UniCA coopérent à l'enrichissement et à la mise à jour du site Jurisguide dédié à la présentation pédagogoqie de ressources documentaires en droit. | 4 ans à compter de la signature | 1 | 1 |
| 3 | 78 | 276 938 | Piste d'Azur | M. Florent FODELLA | UniCArts | Président | 07/06/2024 | Convention cadre de partenariat | Partenariat pour la collaboration dans les domaiens de la création artistique et de l'ensemble des autres champs scientifiques couverts par Université Cote d'Azur et Piste d'Azur dans la spécificité de leur compétence | 3 ans 2024/2027 | 1 | 1 |
| 3 | 79 | 278 893 | IFCS Croix-Rouge | M. Michel CHAUMETT (CRC PACA) Mme Sandrine BUSTON (IFCS) | EUR HEALTHY | Président | 10/06/2024 | Convention de partenariat Avenant financier | Par la présente convention, UniCA pour les activités de l'EUR Healthy et la Croix-Rouge Compétence pour les activités de l'Institut de formation des cadres de santé, mettent en place : 1) au sein du master 'Ingénierie de la santé' (ISA), un parcours nommé 'C.A.D.R.E' divisé en deux options (opt.1 management et coordination des parcours de santé ou opt.2 formation et organisation apprenante) ; 2) des actions de formations à la recherche. La formation est destinée aux étudiants inscrits en formation continue au sein de l'IFCS pour la délivrance d'un diplôme d'état 'Cadre de santé'. La formation BA dure 17 semaines (du 1er septembre au 30 juin). UniCA et l'IFCS gèrent conjointement les parties pédagogique et administrative. Toutefois, le processu de sélection est entièrement assuré par l'IFCS sur la base d'un 'concours d'admission' réservé exclusivement aux fuituaires d'un diplôme de tout distinée par de santé (niveau licence). A la fin de leur parcours à l'IFCS et à UniCA, les étudiants acquièrent deux diplômes, à savoir un diplôme d'état délivré par IFCS et un master délivré par UniCA. Les actions de recherches sont assurées par le laboratoire RETINES adossé au master ISA afin de proposer un parcours doctoral et la participation à des séminaires de recherches. | 4 années universitaires 2023-2027 | 20 000€ / année universitaire | / |
| 3 | 90 | 266 304 | CROUS | Mireille BARRAL, Directrice générale | ELMI | Président | 29/03/2024 | Convention d'exploitation des salles de restauration de SIA en dehors du temps de restauration | | du 1er janvier 2024 jusqu'à la fin de l'année universitaire 2026/2027 | / | / |